



COMMUNIQUE DE PRESSE
27 août 2008

**A la découverte des énergies renouvelables :
des visites de maisons équipées en énergies renouvelables
dans toute la Picardie.**

*Comment fonctionne une pompe à chaleur géothermale ?
Combien coûte un chauffe-eau solaire individuel ?
De quelles aides financières puis-je bénéficier ?*

Pour découvrir concrètement ce que sont les énergies renouvelables et des maisons économes en énergie, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie) et le Conseil régional de Picardie, en collaboration avec le réseau régional des Espaces Info Energie de Picardie, proposent un programme de visites de sites sur l'ensemble du territoire picard du 13 septembre au 29 novembre 2008.

33 visites gratuites sont programmées pour **permettre au grand public de s'informer, découvrir la diversité des installations existantes, rencontrer leurs utilisateurs et échanger des informations pratiques.** Ces visites se déroulent chez des particuliers qui ont mis en place des installations en énergies renouvelables. Elles permettent d'aborder les différentes alternatives : solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, hydraulique, éolien, chauffage au bois, construction bioclimatique, maison passive, maison à ossature bois et récupération d'eau de pluie

Cette initiative de l'ADEME et du Conseil régional de Picardie a pour objectif d'informer sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la concrétisation de projets.

La médiatisation et les informations sur la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie se multiplient. La sensibilisation des picards est réelle. La flambée du prix des énergies et donc de leurs factures les incitent à mieux gérer leurs consommations de l'habitat et à s'équiper autrement. Néanmoins, certaines personnes hésitent encore à passer à l'acte. En visitant des réalisations et en trouvant des réponses auprès des utilisateurs et des conseillers Info Energie, ils pourront ainsi plus facilement faire le pas vers les énergies renouvelables.

Les Espaces Info Energie

Ces visites sont animées par le réseau de conseillers des Espaces Info Energie de Picardie. L'ADEME et le Conseil régional de Picardie ont mis en place ce réseau pour informer, conseiller les picards sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat.

A ce jour, la Picardie compte **huit Espaces Info Energie et onze conseillers Info Energie.**

- dans l'Aisne : Habitat&Développement 02 à Laon, Vie et Paysages à Château Thierry, Habitat&Développement 02 à Saint Quentin et Atelier Agriculture Avesnois Thiérache à La Capelle
- dans l'Oise : ADIL 60 à Beauvais et Les Ateliers de la Bergerette à Beauvais.
- dans la Somme : Pact Adrim à Amiens et Cil-Somme à Amiens

Dans ces espaces, des spécialistes s'engagent à donner une **information objective, indépendante et gratuite.**

Une charte signée entre l'ADEME et la structure d'accueil de l'Espace Info Energie (en général localisée dans un organisme public de logement) garantit les principes déontologiques définis par le réseau : la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés. Le réseau Espaces Info Energie donne la priorité à la maîtrise de l'énergie sans privilégier une solution énergétique particulière.

Techniciens, thermiciens, génie du bâtiment, les conseillers des E.I.E. sont des **spécialistes de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.** Leur mission première est d'apporter des conseils personnalisés sur les consommations d'énergie et les énergies renouvelables, d'informer, d'établir des diagnostics thermiques simplifiés des bâtiments à domicile et de communiquer sur les différentes aides financières et crédits d'impôt.

En Picardie, les Espaces Info Energie sont financés, dans le cadre de partenariats, par l'ADEME, le Conseil régional de Picardie, les Conseils généraux de l'Aisne et de l'Oise et les structures d'accueil.

Informations pratiques

Visites gratuites sur réservation obligatoire.

Pour connaître le programme détaillé des visites et réserver, pour toute question sur les énergies renouvelables :

Numéro Azur : 0 810 400 451

www.ademe.fr/picardie (rubrique agenda)

www.cr-picardie.fr

Contact presse : 03.44.54.43.44 • capcom@cap-com.com

Dossier de presse complet et photos disponibles sur demande

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr